

**Conseil Consultatif de Quartier
GROS-CAILLOU
6 février 2018**

Madame Marguerite CHEVREUL

Ouverture de la séance à 18h30 par Madame Marguerite CHEVREUL, conseillère d'arrondissement déléguée à la solidarité et aux relations avec les communautés religieuses, référent pour le quartier Gros-Caillou.

1. Fermeture de la boutique SNCF située 78 rue Saint-Dominique

A la demande de Rachida DATI, Maire du 7^e, Sophie BRION, directrice des gares et boutiques à la SNCF, est venue expliquer à l'assistance du CCQ Gros-Caillou la fermeture de la boutique SNCF, rue saint-Dominique, le 28 février prochain.

Sophie Brion a souligné que de plus en plus de clients achètent leurs billets sur Internet et ne viennent donc plus en boutique SNCF.

Ce changement de mode d'achat a affecté la boutique de la rue Saint-Dominique qui a vu son chiffre d'affaires baisser année après année.

Aussi, pour ces motifs économiques, la SNCF a choisi de ne pas renouveler le bail de la boutique de la rue Saint-Dominique qui arrivait à échéance.

Si certains habitants semblent comprendre cette décision économique, nombreux sont ceux à s'inquiéter de la disparition de cette boutique de proximité utilisée notamment par les séniors du quartier.

Sophie Brion a présenté les alternatives pour les clients SNCF de la boutique de la rue Saint-Dominique.

- Une solution digitale efficace, accessible 7/7 et 24/24 avec le site oui.sncf
- Possibilité d'achat, échange, remboursement par téléphone sur le 3635, tous les jours de 7h à 22h, 0,40€/min, hors surcoût éventuel selon opérateur
- Report sur la gare de Paris Montparnasse, avec la possibilité d'une prise de Rendez-vous pour gagner du temps (<http://www.rendezvous.sncf.com/>)
- Différentes agences agréées SNCF dans un environnement proche :

↳ **Tous les habitants du 7^e arrondissement ont la possibilité d'acheter sans surcoût des billets SNCF dans 6 points de vente ci-dessous :**

Points de ventes agréés	Adresse
ALLEES VENUES VOYAGES	20 rue du Général Bertrand - 75007 PARIS
AEV MINISTERE DEFENSE	14 rue Saint Dominique - C/O Ministère de la Défense - 00450 armées - 75007 PARIS
OUEST VOYAGES	35 boulevard Raspail - 75007 PARIS
ACTUELS VOYAGES	46 rue Saint Dominique - 75007 PARIS
RAPTIM FRANCE	26 rue de Martignac - 75007 PARIS
MARINAT VOYAGES	33 boulevard de la Tour Maubourg - 75007 PARIS

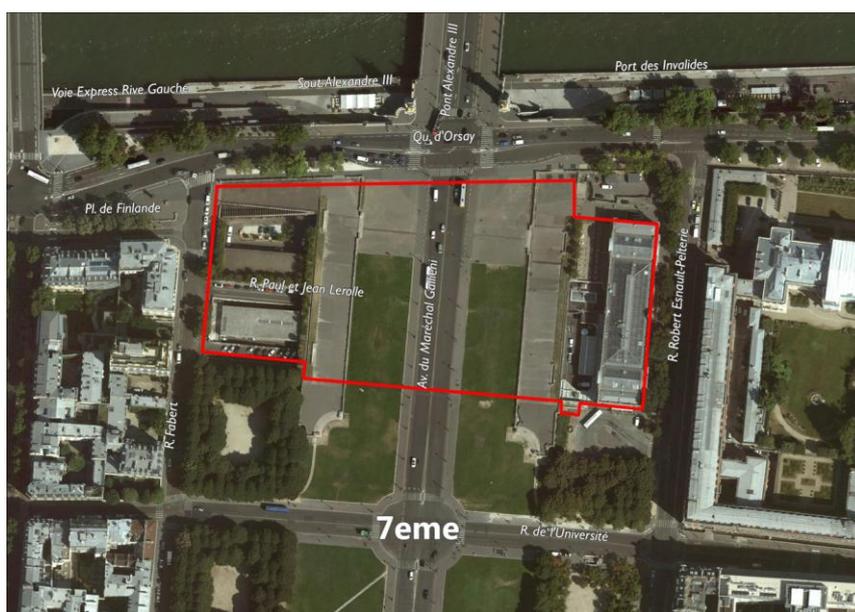
A savoir : L'échange et le remboursement des titres de transport se fait dans l'agence de voyages où ont été achetés les billets.

Le client dispose également de la possibilité de se rendre en gare pour échanger ou se faire rembourser les titres de transport SNCF achetés dans une agence de voyages.

2. Paris sous Paris : bilan de la réunion publique du 25 janvier

La Mairie de Paris a souhaité lancer une nouvelle édition de l'opération « Réinventer Paris ». L'appel à projets concerne les sous-sols de Paris. Le 7^e arrondissement est concerné, puisque l'espace en sous-sol de la dalle des Invalides ainsi que l'aérogare d'Air France (16 532 m² au total) font partie de cet appel à projets.

- 12 712 m² pour la partie de la sous-dalle des Invalides qui jouxte l'aérogare ;
- 3 820 m² pour le bâtiment de l'aérogare.



L'appel à projet est lancé jusqu'au 7 mars 2018.

Mme DATI a demandé lors de la réunion publique du 25 janvier 2018 que le gymnase soit maintenu, d'autant plus que l'arrondissement est dépourvu d'équipements sportifs.

Par ailleurs, la construction de logements ou d'hôtels n'est pas envisageable car le site se trouve en zone inondable.

Le directeur de cabinet du Maire explique qu'« à ce jour le cahier des charges de cet appel à projets est très ouvert » et que « les porteurs de projet sont des personnes privées ».

A l'issue de la remise des manifestations d'intérêt attendue le 7 mars 2018, quatre ou cinq projets seront retenus.

En novembre 2018 un jury (composé d'élus de la Mairie de Paris et de la Mairie du 7^e, de techniciens et de personnalités qualifiées) désignera le projet vainqueur.

Les baux d'Air France et du restaurant "Chez Françoise" se terminant en 2022, le début des travaux de construction ne commenceront qu'après cette échéance.

3. Budget participatif 2018, rappel de la procédure de vote

Du 8 janvier au 4 février, les Parisiens ont pu déposer leurs projets, commenter des projets déjà déposés ou s'associer à des projets déjà proposés sur www.budgetparticipatif.paris.

De mars à mai : Participez éventuellement à des ateliers de co-construction de projets issus de propositions convergentes (même localisation, même thématique....).

De juillet à septembre : Consultez les projets mis au vote.

Du 7 au 23 septembre : Votez pour vos projets préférés sur www.budgetparticipatif.paris ou dans les lieux de vote répartis sur l'ensemble du territoire parisien.

En décembre : Le financement des projets lauréats est adopté lors du vote du budget primitif du Conseil de Paris. La mise en œuvre de ces projets lauréats par la Ville peut alors débuter.

Il est précisé lors de ce conseil de quartier que 13 projets déposés portent sur le 7^e arrondissement.

Le délai d'exécution a lieu 12 mois après le vote du budget primitif du Conseil de Paris.

4. Projet d'aménagement de la Tour Eiffel dans le Champ de Mars

Jean LAUSSUCQ, le directeur de cabinet du Maire du 7e, rappelle que 70% des visiteurs de la Tour Eiffel, se rendent avant ou après leur visite sur le Champ de Mars. En conséquence Rachida DATI veut que la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE) prenne à sa charge une partie de l'effort de propreté qui doit être entrepris sur le Champ de Mars.

C'est pourquoi dans un Vœu déposé au Conseil de Paris Rachida DATI demande l'expérimentation, dès le mois d'avril, d'une campagne de sensibilisation à la propreté sur les billets électroniques mis en service par la SETE dans le cadre la nouvelle Délégation de Service Public. C'est peu coûteux, ne génère pas de déchets, et touchera dans un premier temps les touristes, qui se rendent sur le Champ de Mars.

La SETE comprend que pour augmenter la fréquentation de la Tour Eiffel, elle doit évoluer dans un écosystème attrayant et propre.

5. Questions diverses

Marguerite CHEVREUL, référent pour le quartier Gros-Caillou, propose d'organiser prochainement une marche de quartier avec les conseillers et les habitants du quartier Gros-caillou.

Une question porte sur le devenir de la maison des Associations. Le directeur de cabinet rappelle que chacun peut continuer de se rendre à la maison des associations : Madame le Maire a obtenu le maintien de la Maison des Associations dans son intégralité, en attendant qu'une décision définitive intervienne.

Marguerite CHEVREUL clôt la séance